



VILLE DU LOCLE

Le Locle

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO



Commune des Brenets

Communiqué de presse

Conseil communal de la Commune des Brenets

Conseil communal de la Ville du Locle

Processus de fusion entre Le Locle et Les Brenets

Projet de convention de fusion : les travaux commencent

Créer une commission intercommunale chargée de rédiger un projet de fusion ! Tel est le pas que les Conseils généraux des communes du Locle et des Brenets sont appelés à franchir lors de leur prochaine séance. L'objectif est de mettre sur pied un organe chargé de rédiger une convention de fusion. Celle-ci sera soumise aux législatifs communaux courant 2019 et, en cas d'approbation, aux citoyennes et citoyens des deux communes courant 2020.

La création, proposée aux Conseils généraux, d'une commission intercommunale répond à une exigence : associer le plus largement possible les législatifs aux travaux liés à un projet de fusion. En clair, les exécutifs des deux communes ont créé un comité de fusion, sorte de comité de pilotage. Celui-ci œuvrera avec une émanation des législatifs des deux communes. Il sera chargé de mener les travaux, d'opérer les arbitrages nécessaires entre les différentes options et de consulter le plus largement possible les populations des deux communes.

Le résultat des travaux devrait être un projet de convention de fusion, doublé d'un budget prévisionnel et d'un rapport esquissant le visage de la commune fusionnée envisagée. Les travaux devront durer quelques 18 mois afin de respecter le calendrier de la présente législature communale.

La création de cette commission intercommunale répond à des réflexions initiées depuis longtemps entre les deux communes. D'abord, à la demande de la commune des Brenets, une étude avait été réalisée courant 2016 sur les collaborations existantes entre les deux communes. Ensuite, un questionnaire avait été soumis à toutes les citoyennes et tous les citoyens des deux communes.

Au terme de cette enquête, les populations des deux communes transmettaient un message clair (57% pour Le Locle, 67% pour Les Brenets) à leurs autorités pour étudier un projet de fusion. Ce questionnaire, très complet, permet également de déterminer les points importants que les populations des deux communes veulent voir traiter dans ce processus.

La commission qui devrait être créée par les Conseils généraux des deux communes étant intercommunale, l'arrêté de création devra être adopté dans les mêmes termes par les deux législatifs.

Contacts :

Le Locle, le 15 mars 2018